



I. Objet

Rappel des missions du service

- Assure la veille et le conseil pour la définition des besoins en équipements biomédicaux.
- Suivi et réalisation de l'installation et de l'entretien des équipements biomédicaux du CHU dans le cadre du système qualité et des indicateurs en place.

II. Secteurs et professionnels concernés

Secteurs : Biomédical

Professionnels : Techniciens Biomédicaux

Processus : Management des ressources humaines

III. Formations et Compétences requises

- BTS, DUT, formation professionnelle homologuée au niveau III dans le domaine biomédical.
- Connaissances techniques sur les dispositifs médicaux.
- Connaissance des normes et réglementations techniques, électriques et de sécurité.
- Sens de la communication et du travail en équipe.
- Qualités relationnelles, rédactionnelles, précision, méthode, rigueur, capacité de synthèse.
- Aptitude à la négociation.
- Sens de l'organisation, de la priorisation, réactivité, adaptabilité.
- Vision transversale et force de proposition sur la gestion du parc d'équipement.

IV. Relations hiérarchiques et fonctionnelles

- Est rattaché à un Ingénieur Référent.
- Travail en équipe au sein de son atelier et relations régulières avec le reste de l'équipe (Techniciens, Gestionnaires, Ingénieurs).
- Relations fréquentes avec les autres services (informatique, techniques...).
- Relations fréquentes avec les fournisseurs et sous-traitants.

V. Missions et activités

Missions principales

- Planifier, réaliser, suivre et enregistrer des interventions sur les équipements biomédicaux à l'aide de la GMAO (ASSET PLUS).
- Contribuer à l'inventaire des équipements en charge et l'enregistrement des événements.
- Planifier et assurer la maintenance préventive et curative (interne et externe) et les contrôles qualité des équipements de sa spécialité.
- Assurer la mise en service des équipements neufs en relation avec les utilisateurs, les fournisseurs et les services techniques ou informatiques en liaison avec l'ingénieur acheteur.
- Déclencher, suivre et contrôler (administratif, technique, organisationnel) des interventions sous-traitées.
- Participer à des études techniques ou technico-économiques ponctuelles.
- Faire des propositions de remplacement de matériels dans le cadre de l'élaboration du plan d'équipement annuel (avis sur obsolescence ou risque patient).
- Participer à la démarche qualité du service.
- Rédiger des protocoles de maintenance ou de contrôle dans le cadre de la politique de maintenance du Département Biomédical.



Poste de technicien biomédical

Missions du technicien référent informatique

- Participe aux réunions entre le service Biomédical et le service Informatique
- Interlocuteur direct privilégié du service Informatique
- Prend en charge les dossiers complexes relevant d'une expertise particulière, identifiés par un ingénieur.
- Rôle de conseil à l'achat pour le matériel informatique (connaissance des références, types modèles, marchés du service Informatique)

VI. Conditions de travail dans le poste

- Horaires : 37,5h par semaine
- Congés : 27 CA + 14 RTT par an
- Astreintes : Non
- Gardes : Non
- Salaire : Suivant expérience définie sur les grilles de la Fonction Publique Hospitalière
- Contraintes particulières : Travail en équipe par atelier